



5 rue de la Montagne,
92400, Courbevoie,
01.46.91.96.80



Association sportive du Lycée Paul Painlevé 2025-2026

En tant qu'élève au lycée Paul Painlevé, vous avez la possibilité de pratiquer des activités physiques et sportives dans le cadre de l'association sportive. Il s'agit d'un engagement volontaire, dans des créneaux encadrés par les professeurs d'EPS.

Voici les activités proposées pour l'année 2025-2026 :

- Futsal
- Basket-ball
- Natation
- Course à pied
- Musculation

Cotisation : 30€. Nous vous invitons à régler en utilisant l'application **Labaz** (Région Ile-De-France) ou **Pass+** (département 92 et 78) proposant des aides financières à destination des jeunes, pour la pratique d'activités physiques sportives et artistiques. Les démarches sont détaillées au dos.

Vous pouvez aussi régler en espèce ou par chèque à l'ordre de l'association sportive du lycée Paul Painlevé.

A noter que la photo prise par le lycée, utilisée notamment pour pronote, le sera également pour la licence AS. Également, nous serons amenés à communiquer sur les résultats de notre AS avec des photos prises lors des événements. Dès lors, merci de valider le droit à l'image dans le bordereau d'inscription. Cette communication est importante pour la viabilité de l'association et nous en tiendrons compte lors du choix des élèves pour d'éventuelles compétitions.

Compon à rendre lors de l'inscription

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse :

N° tél élève : Adresse mail élève :

N° tél responsable : Adresse mail responsable :

Droit à l'image : OUI / NON

Choix des activités :

Futsal Basket-ball Badminton Natation Course à pied Musculation

Règlement :

Espèce Chèque Application Labaz Application Pass+

Date et signature du responsable légal (ou élève si majeur) :

Application Labaz :

L'application Labaz aide financièrement les jeunes d'Ile-de-France à pratiquer des activités physiques et/ou culturelles. En inscrivant vos enfants, vous bénéficierez d'une **enveloppe virtuelle de 100 euros** à utiliser pour des inscriptions à des associations ou des événements culturels.

Nous vous invitons alors à régler la participation de 30 euros via l'application LABAZ et à utiliser le reste de l'enveloppe comme bon vous semble.

Démarche Labaz à suivre :

1. Télécharger l'application LABAZ
App store : <https://apps.apple.com/fr/app/labaz/id6448749127>
Play store : <https://play.google.com/store/apps/details?id=fr.iledefrance.labaz&hl=fr>
2. Une fois sur l'application, s'identifier avec ses codes ENT.
3. Se rendre dans l'onglet "Aides" (en bas de l'application) puis sélectionner "Où utiliser mon aide ?" dans le volet "sport et culture" (100€/an).
4. Entrer dans la barre de recherche, cliquer sur "A quel endroit" et taper "Courbevoie".
5. Sélectionner "Association sportive LP Paul Painlevé COURBEVOIE"
6. Générer un coupon de 30 euros à destination de l'association. Un QR code sera alors créé.
7. Présenter le QR à un enseignant d'EPS qui le scannera pour que l'argent soit envoyé sur le compte bancaire de l'AS



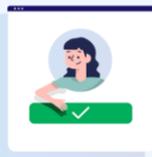
Le pass+ :

Le pass+ est carte jeune, permettant de bénéficier d'avantages, mise à disposition par les départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine pour les jeunes scolarisés de la 6^e à la majorité. Une aide financière de 80€ (100 pour les boursiers) est allouée pour les activités sportives et culturelles (inscription dans une association ; place pour des événements sportifs, des concerts, des spectacles...).



Démarche Pass+ à suivre :

Comment en profiter ?

- 1.** 
Créez votre compte Pass+ représentant légal. Il vous permettra de gérer le profil de vos enfants pendant jusqu'à leur majorité.
- 2.** 
Ajoutez ensuite le profil d'un ou plusieurs enfants sur votre espace.
- 3.** 
Recevez la carte de votre enfant pour profiter des services Pass+

* Pour les inscrits yvelinois à partir du 3 juin 2024 : profitez de vos services Pass+ dès la réception de votre couriel de validation du profil !

[Créer un compte](#)

4. Une fois la carte créée, se rendre sur le site « passplus.fr », dans l'onglet « Bouquet des services offerts aux jeunes ». Cliquer sur « en savoir plus », dans le volet « Une aide financière de 80€ » sport et culture puis « Découvrir nos organismes partenaires ».
5. Dans la barre de recherche, taper « Painlevé », entrer dans la page « Association Sportive Lycée Paul PAINLEVE » puis créer un ticket.
6. Choisir l'activité souhaitée puis entrer le montant de 30€ avant de valider.